Aide à l'arrêt de la consommation du tabac

*L'addiction au tabac, **maladie chronique qui se soigne**, nécessite une approche interprofessionnelle et un accompagnement dans la durée. Sa prise en charge associe soutien et traitement médicamenteux, notamment les **traitements nicotiniques de substitution (TNS)**, afin de soulager le manque et l'envie de fumer, facteurs majeurs de reprise de consommation.*
*La **vitesse de délivrance** de la nicotine est un déterminant majeur de la dépendance : très rapide avec la cigarette (environ 7 secondes), elle entretient l'addiction ; lente et régulière avec les patchs nicotiniques, elle favorise une stabilisation progressive du besoin sans danger. De plus, la nicotine n'est pas cancérigène. **C'est la fumée** – produite par la combustion incomplète de toute matière organique – qui est véritablement toxique et cancérigène. **Arrêter de fumer n'exige pas de volonté préalable.***
*Ainsi, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS, 2014), **les TNS constituent la stratégie de première intention pour tout fumeur** (Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours. Recommandation de bonne pratique – HAS 2014). Ils augmentent nettement les chances de réussite grâce à un apport lent de nicotine non fumée, ils couvrent le besoin et réduisent progressivement la dépendance. Leur succès reste conditionné par une substitution nicotinique optimale, qui repose sur une titration adaptée (si besoin plusieurs patchs simultanés) et une durée suffisante du traitement (autant de mois que nécessaire).*
Il existe deux catégories de TNS, plus efficaces lorsqu'elles sont associées, à l'image du traitement de la douleur :

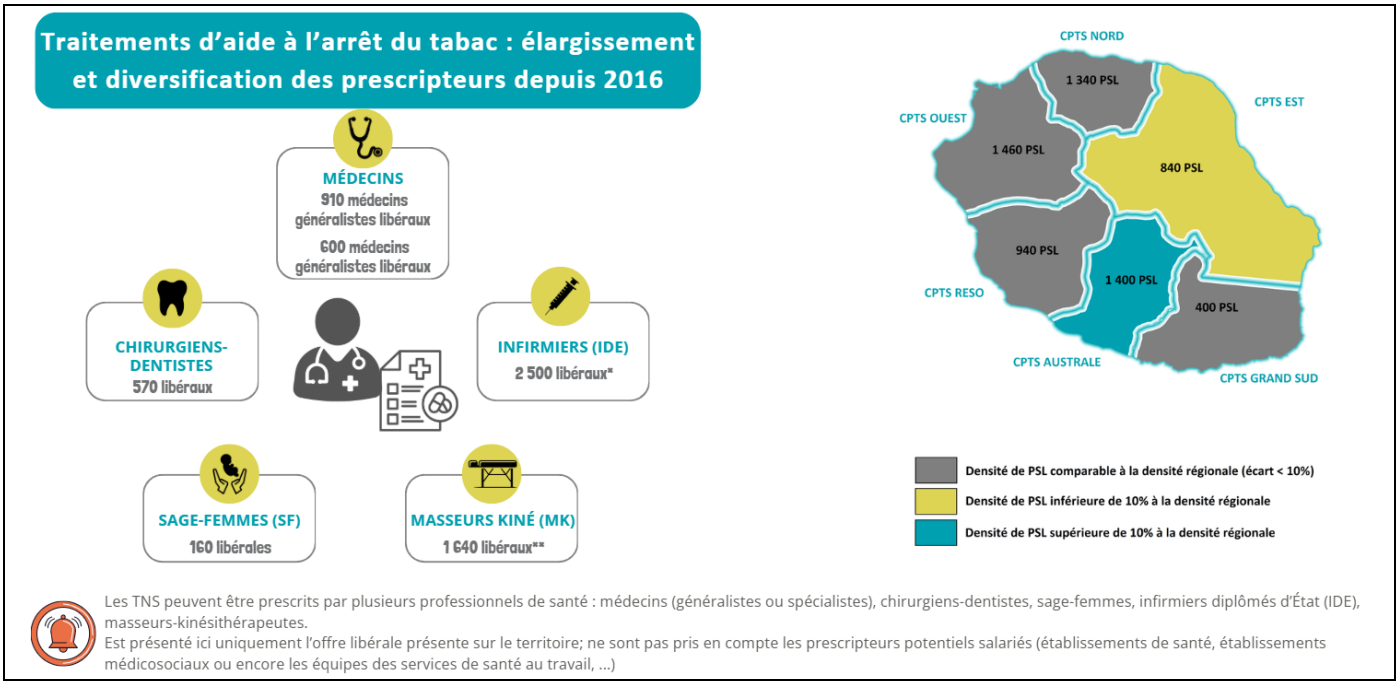
- *Les patchs transdermiques, **à libération prolongée**, diffusent lentement et de manière continue la nicotine sur 24 heures, assurant ainsi une couverture nicotinique stable ;*
- *Les formes orales, **à libération immédiate** (comprimés sublinguaux, sprays, pastilles, etc), assurent un renfort ponctuel lors des envies.*

*Depuis 2016, l'élargissement du droit de prescription aux **infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes et médecins du travail,** en complément des médecins et sages-femmes, a accru l'offre de soins.*
*Par ailleurs depuis 2019, les TNS sont pris en charge sur prescription par l'Assurance Maladie, **sans plafond**, ce qui facilite l'accès et la continuité du traitement sur toute sa durée. (Liste des TNS remboursés par l'Assurance Maladie).*

FAITS MARQUANTS

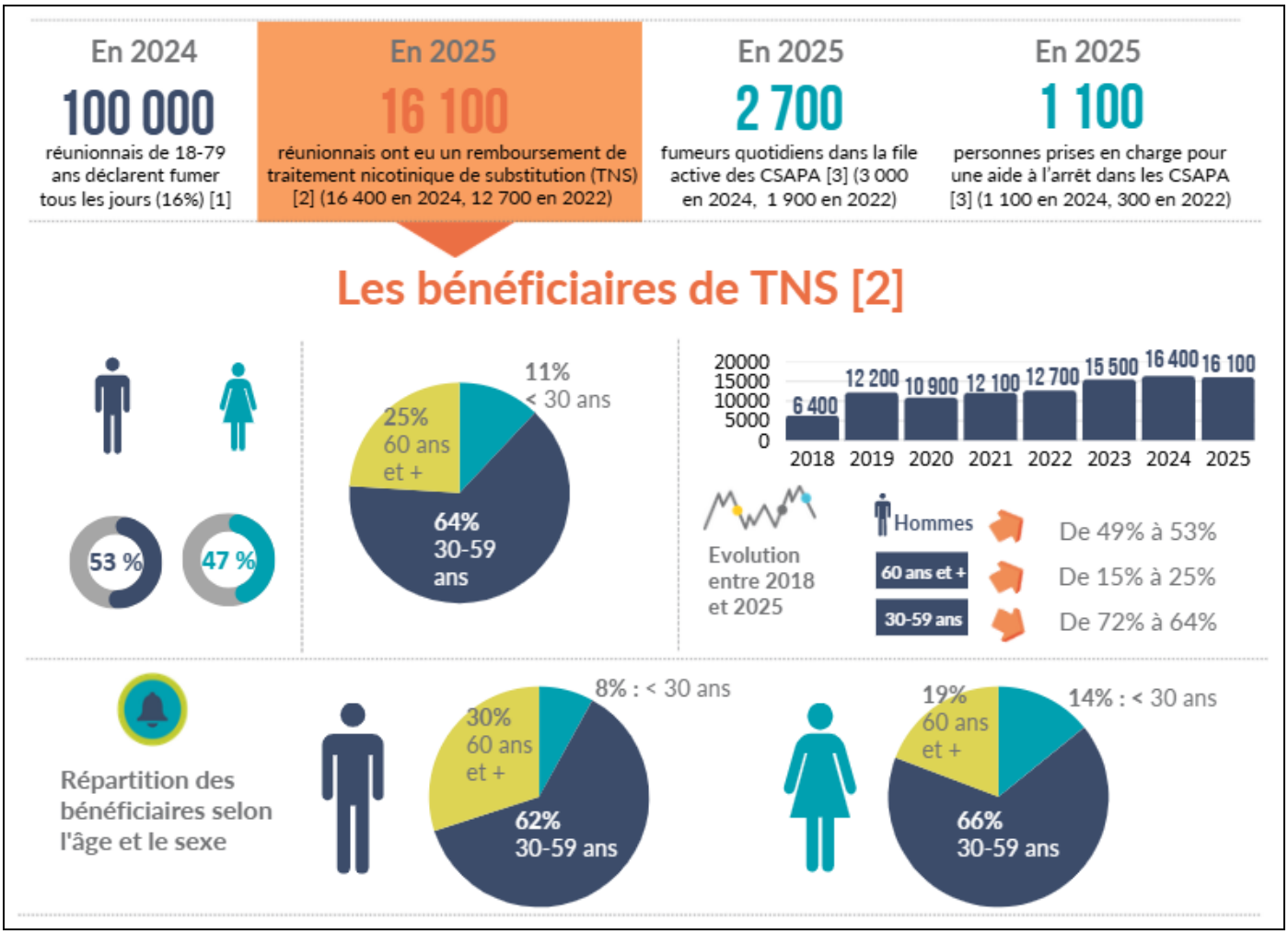
- *Près de 6 400 professionnels de santé (PS) libéraux prescripteurs potentiels de traitements d'aide à l'arrêt du tabac au 01/01/2025 à La Réunion. Ce nombre est sous-estimé car il ne prend pas en compte les PS non libéraux.*
- *Une offre de prescripteurs libéraux disparate sur l'île : la CPTS Est moins bien dotée que les autres CPTS.*
- *Près de 16 100 réunionnais bénéficiaires d'un traitement nicotinique de substitution (TNS) en 2025 : ce qui représenterait environ 16% de la population qui déclare fumer tous les jours en 2024.*
- *Une aide à l'arrêt du tabac installée durablement : les recours aux soins se stabilisent à un niveau élevé en 2025. En 2025, 2 700 fumeurs quotidiens sont suivis par les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de l'île (en recul par rapport à 2024), dont 1 100 pris en charge pour un accompagnement à l'arrêt (un effectif stable par rapport à 2024).*
- *Ces résultats positifs sur l'aide à l'arrêt de la consommation de tabac s'inscrivent dans un contexte global de baisses historiques de la prévalence du tabagisme quotidien au niveau régional comme au niveau national (en population adulte comme en population adolescente). En 2024, 16% de la population régionale de 18-79 ans déclarent fumer tous les jours (Plus de 20% en 2021). En 2023, le tabagisme quotidien est déclaré par 2% des adolescents réunionnais, collégiens et lycéens (fréquence divisée par 2 par rapport à 2021).*
- *Profil majoritaire des bénéficiaires de TNS : 53% d'hommes et 2 bénéficiaires sur 3 âgés entre 30 et 59 ans. Mais la part des personnes de 60 ans et + progresse. La répartition par âge est différente selon le sexe : les femmes de moins de 30 ans sont presque 2 fois plus concernées que les hommes du même âge.*
- *Plus de 100 000 boites de TNS remboursées par l'Assurance Maladie en 2025 (près de 6 boîtes en moyenne par bénéficiaire contre 4 boîtes en 2021). Ce nombre continue d'augmenter (+8% par rapport à 2024). Ces hausses successives témoignent d'une dynamique positive en matière d'accès aux traitements d'aide à l'arrêt du tabac.*
- *En 2025, près de 8 600 boites de TNS remboursées en novembre, au-dessus de la moyenne mensuelle de 8 500 boîtes prescrites. Depuis 2024, le pic est observé en octobre : près de 9 600 boîtes remboursées en octobre 2025, la campagne du mois sans tabac s'étendant du 1er octobre au 30 novembre.*
- *La majorité des prescriptions de TNS (77%) réalisées en ville par les professionnels de santé libéraux en 2025, le médecin généraliste libéral étant le principal prescripteur (69%), quelles que soient l'année ou la CPTS.*
- *Peu d'évolution de l'activité selon le prescripteur entre 2024 et 2025. Cependant, les établissements de santé s'est emparée de la prescription de TNS ces dernières années : 22% des boîtes en 2025, contre 9% en 2018. Une part plus que doublée, qui confirme leur place croissante dans l'aide à l'arrêt du tabac.*
- *Les pastilles : principale forme de TNS remboursées ; leur part n'a cessé de croître depuis 2018 au détriment des patchs. Elles représentent près de la moitié des TNS remboursées en 2025.*
- *Activité de prescription plus élevée dans les CPTS Grand Sud, RéSO et Ouest, à l'inverse, la CPTS Australe est caractérisée par le plus faible taux de prescriptions de boîtes pour 1 000 habitants de 15 ans et +.*

Offre de professionnels de santé libéraux (PSL) prescripteurs potentiels de TNS au 01/01/2025 à La Réunion



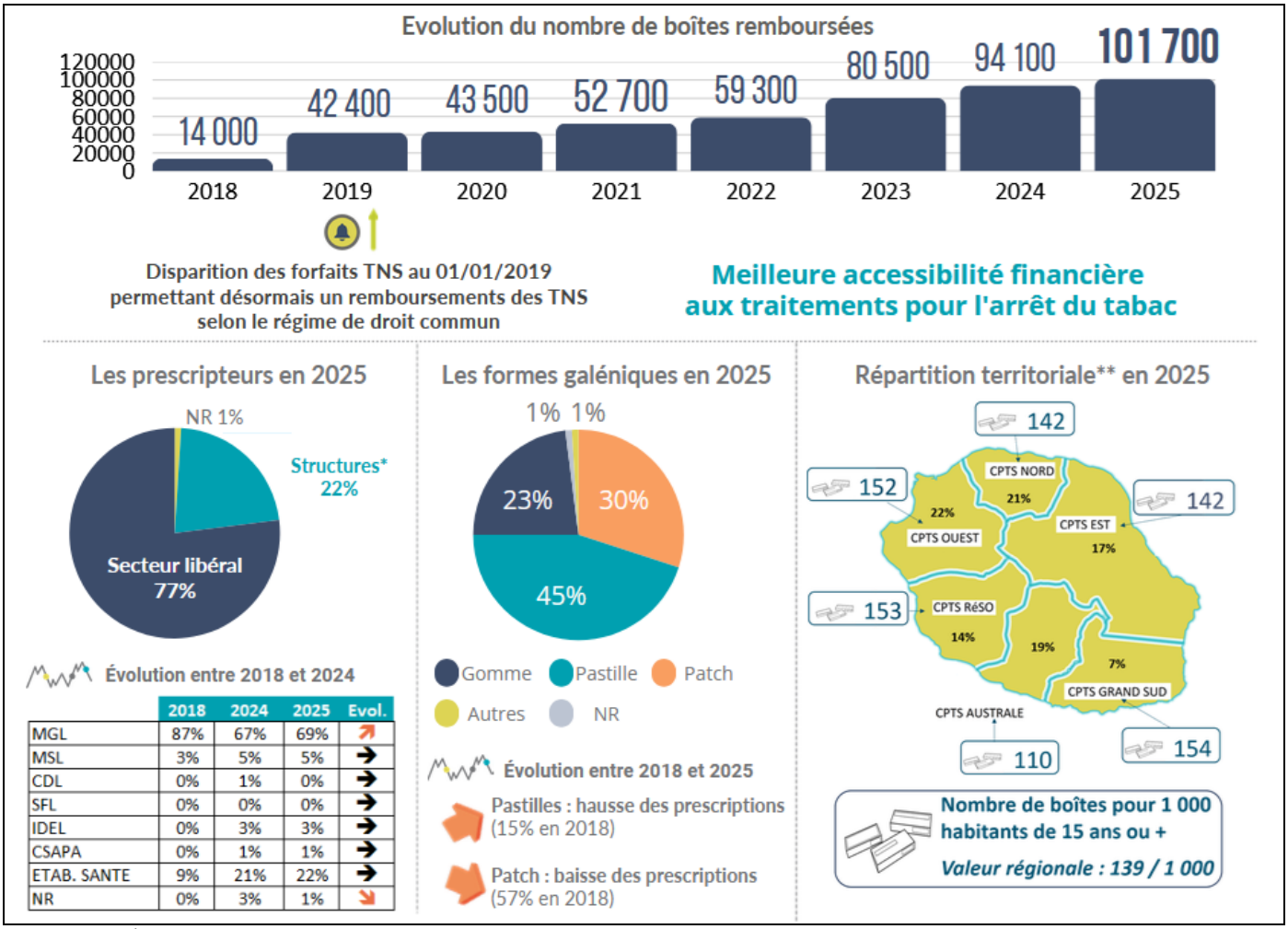
Sources : ADELI, RPPS – Exploitation ARS Réunion (Sont pris en compte les effectifs de professionnels de santé libéraux de moins de 65 ans).
* Effectifs au 01/01/2021 pour les infirmiers. ** <effectifs au 01/01/2024 pour les masseurs-kinésithérapeutes
Les effectifs sont arrondis à la dizaine près.

Les bénéficiaires de TNS remboursés à La Réunion (TNS prescrits par un professionnel quel que soit son statut, libéral ou salarié)



Sources : [1] Baromètre de Santé publique France / Edition DROM 2021 / [2] SNDS/SNIIRAM – Exploitation Assurance Maladie (DRSM Réunion)
[3] Association Addictions France, Réseau Oté ! (Rapports d'activités des CSAPA 2022 – Exploitation ORS La Réunion
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
TNS : Traitement Nicotinique de Substitution

Les boîtes de TNS remboursées à La Réunion (TNS prescrits par un professionnel quel que soit son statut, libéral ou salarié)



	2018	2024	2025	Evol.
MGL	87%	67%	69%	↗
MSL	3%	5%	5%	→
CDL	0%	1%	0%	→
SFL	0%	0%	0%	→
IDEL	0%	3%	3%	→
CSAPA	0%	1%	1%	→
ETAB. SANTE	9%	21%	22%	→
NR	0%	3%	1%	↘

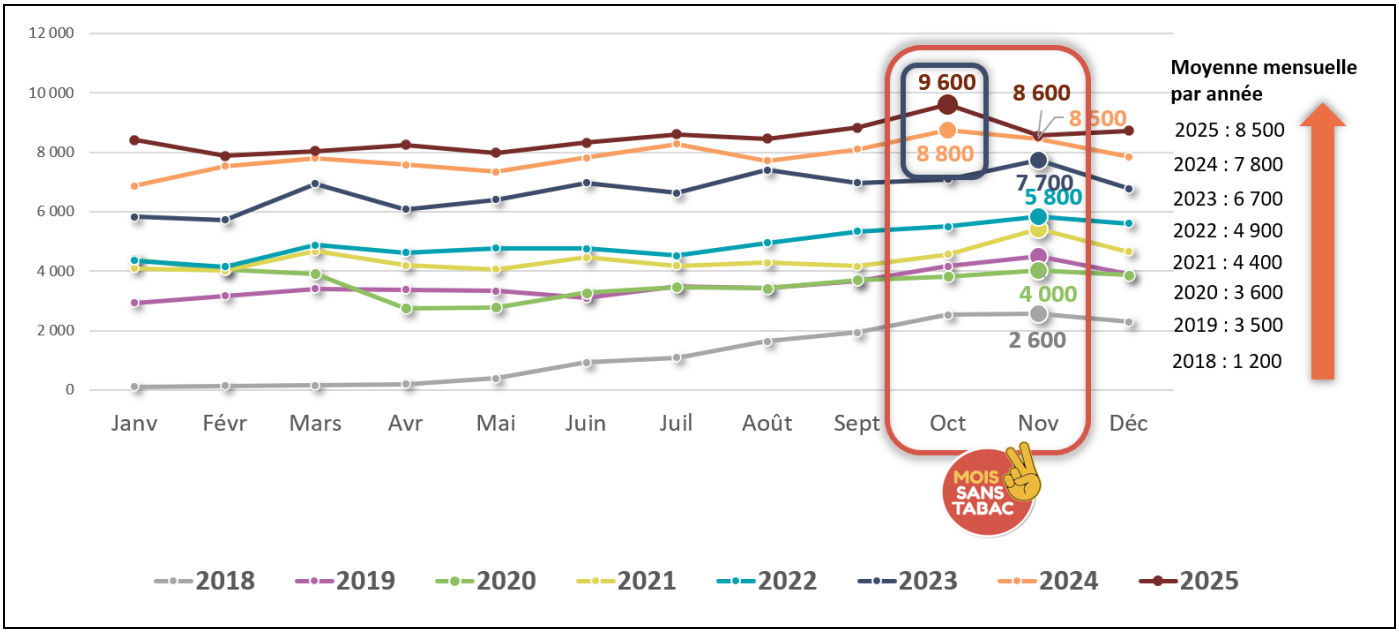
Source : SNDS/SNIIRAM – Exploitation Assurance Maladie (DRSM La Réunion)

TNS : Traitement Nicotinique de Substitution / MGL : Médecins généralistes libéraux : MSL : Médecins spécialistes libéraux / IDEL : Infirmiers diplômés d'état libéraux / CDL : chirurgiens-dentistes libéraux / SFL : sage-femmes libérales / Structures : structures médicosociales ou hospitalières. CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

* Les structures englobent les établissements de santé et les structures médicosociales (CSAPA)

** La répartition selon les CPTS inclut 2 indicateurs : la part du nombre de boîtes de la CPTS par rapport au nombre total de boîtes, et le nombre de boîtes pour 1 000 habitants de 15 ans et + sur la CPTS

Evolution mensuelle du nombre de boîtes de traitements nicotiniques de substitution (TNS) remboursées à La Réunion, de 2018 à 2025



Source : SNDS/SNIIRAM – Exploitation Assurance Maladie (DRSM La Réunion)



Le tabagisme

De quoi parle-t-on ?

Le tabagisme c'est la perte de liberté de s'abstenir de consommer du tabac, de manière répétée dans le temps, alors qu'on sait que ce n'est pas bon pour soi.



La reprise de consommation est un des aspects essentiels de l'addiction au tabac, car la dépendance au tabac persiste après l'arrêt.

Le tabagisme est donc considéré comme une **maladie chronique.**

Quels dangers ?

La nicotine est la substance psychoactive responsable de l'addiction au tabac, **mais elle n'est pas cancérigène.**

Le **danger** majeur provient de la combustion des cigarettes. Toute combustion incomplète d'une plante, aussi naturelle soit-elle (tabac « bio », zamal), produit :

- du monoxyde de carbone, toxique pour le cœur et les vaisseaux,
- des goudrons cancérigènes et des particules fines, toxiques pour les poumons.



Ainsi, le danger dépend davantage de la **durée** d'exposition à **la fumée** (nombre d'années) que du nombre de cigarettes quotidiennes.

Le saviez-vous ?

Plus une molécule est absorbée rapidement, plus elle rend dépendant.

Le tabac a le **potentiel addictif le plus fort** parmi l'ensemble des substances psycho-actives, devant l'héroïne, l'alcool et la cocaïne. (HAS, 2014)

Les **substituts nicotiniques**, avec une vitesse d'absorption beaucoup plus lente, **ne créent pas de dépendance**.

Source : Association Les Tabacologues enthousiastes, à partir des recommandations de bonnes pratiques HAS 2014 – Mise en forme ORS La Réunion

Repères méthodologiques

Les remboursements de traitements d'aide à l'arrêt / traitements nicotiniques de substitution (TNS)

Les données sont extraites du Système National des Données de Santé (SNDS), par la Direction médicale de la CGSS Réunion, à partir des bases de données de l'Assurance Maladie sur la consommation de soins (SNIIRAM).

Sont extraites les données concernant les boites de TNS remboursées par l'Assurance Maladie et des bénéficiaires de ces boîtes, selon les critères suivants :

- Bénéficiaires ressortissants d'une caisse de La Réunion,
- avec un prescripteur libéral ou en établissement de La Réunion (tout type de prescripteur) exerçant sur l'île,
- pour des produits délivrés dans une pharmacie de La Réunion (tout type de forme galénique).

Les TNS remboursés représentent la plus grande partie des TNS vendus.

Limites : Les données utilisées ne sont pas exhaustives de la prise en charge réelle des usagers car ne sont pris en compte que :

- les TNS remboursables et remboursés par l'Assurance Maladie (Liste des TNS remboursés) ;
- les remboursements gérés par des caisses locales, des prescripteurs et des dispensateurs locaux.

Les professionnels de santé qui peuvent prescrire :

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé autorise, en plus des médecins et des sage-femmes, les médecins du travail, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers(ères) et les masseurs-kinésithérapeutes à prescrire les traitements nicotiniques de substitution. En savoir plus.

En savoir plus :

- Tabagisme et arrêt du tabac en 2025 (OFDT). Lire
- Tabagisme : usage, envie d'arrêter et tentatives d'arrêt - Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024 (SpF). Lire.
- Tabac, cigarettes tabac chauffé, … - synthèse des connaissances (OFDT). Lire
- Tabagisme et arrêt du tabac en 2024 (OFDT). Lire
- Conduites addictives des adolescents en collège et en lycée à La Réunion – Exploitation régionale de l'enquête EnCLASS dans les DROM en 2023 (OFDT, ARS, RECTORAT, ORS). 2024. Lire
- Évolution de l'usage quotidien de tabac parmi les 18-75 ans entre 2000 et 2021. Lire
- Tabagisme et arrêt du tabac en 2023 (OFDT). Lire
- Carrières tabagiques et expériences d'arrêt du tabac (OFDT – 2024). Lire
- Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours. Recommandation de bonne pratique. HAS. Lire
- Liste des TNS remboursés par l'Assurance maladie. Lire
- Bilan sur le tabagisme et de l'arrêt du tabac en 2022 en France (OFDT). Lire
- Tabac à La Réunion. Données régionales du baromètre 2021 (SpF). Lire

Merci aux partenaires du groupe de travail régional sur les médicaments, mis en place dans le cadre de l'animation régionale de l'observation des comportements addictifs (ARS Réunion, CEIP-A de Bordeaux, CGSS – Direction médicale, Pharmacie Les Alizés, Réseau Oté !), et à l'Association « Les tabacologues enthousiastes », pour la mise à disposition des données et/ou leur expertise.